

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Devoirs-faits-les-resultats-de-l-enquete>



école & société

Devoirs faits : les résultats de l'enquête

- Éducation - Le collège -

Date de mise en ligne : mercredi 22 novembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé au retour des vacances que le dispositif « devoirs faits » était mis en place sur tout le territoire.

Le SE-Unsa, attaché au suivi sur le terrain des dispositifs qui ont fait l'objet d'annonces dans les médias, a d'autres sons de cloche.

Notre enquête sur échantillon réalisée du 10 au 20 novembre fait le point de la mise en oeuvre de « devoirs faits » dans 282 établissements répartis sur 80 départements en métropole et en outre mer.

« Devoirs faits », quelle réalité dans la vie des établissements ?

Pour 30 % des interrogés, le dispositif « devoirs faits » n'était pas mis en place.

Par ailleurs, pour 34 % des répondants, le sujet n'a pas été évoqué en conseil pédagogique.

Le SE-Unsa, attaché à une vision démocratique et collective du pilotage des établissements, regrette la mise en oeuvre précipitée du dispositif qui n'a pas permis d'impliquer les différents acteurs de la communauté éducative.

Contrairement aux annonces du ministre, le nombre des élèves accompagnés est inférieur à 25 % selon notre enquête.

De même, les élèves ne bénéficient pas de 4 heures hebdomadaires d'accompagnement.

Et les moyens alors ?

Les enseignants (85 % des établissements), les personnels d'éducation (66%) sont les principaux acteurs impliqués dans le dispositif. Les associations (10%) et les services civiques (21%) sont bien moins présents que le ministère ne l'avait annoncé.

Quant aux moyens financiers, la situation est diverse sur le territoire. 21 % des répondants assuraient que leur établissement avait reçu les moyens nécessaires, 19 % signalaient que leur établissement n'avait rien reçu, et dans les autres cas, c'est-à-dire la majorité, c'est encore l'inconnue.

Pour le SE-Unsa, la mise en place réelle de « devoirs faits » est hétérogène voir chaotique.

Elle ne doit pas condamner un dispositif qui pourrait pourtant répondre aux besoins des élèves.

Le sujet de fond doit rester une réflexion globale sur le travail des élèves en dehors de la classe, et notamment à la maison pour combattre la reproduction des inégalités sociales.

Et vous, dans votre établissement, qu'en est-il ?

Pour compléter l'enquête, rendez-vous sur

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Devoirs-faits-comment-ca-se-passe-dans-votre-etablissement>

Les résultats bruts de l'enquête

A la rentrée des vacances de la Toussaint, le dispositif "devoirs faits" a-t-il été mis en place dans votre établissement ?

Non	31 %
Oui	68 %

Devoirs faits : les résultats de l'enquête

Ne sait pas	1 %
-------------	-----

Le conseil pédagogique de votre établissement a-t-il été impliqué dans la mise en place de « devoirs faits » ?

Non	34 %
Oui	65 %
Ne sait pas	1 %

Quel pourcentage d'élèves (à peu près) est impliqué dans ce dispositif dans votre établissement ?

Ne sait pas	11 %
Moins de 10 %	34 %
Entre 10 et 25 %	36%
Plus de 25 %	17 %

Quels moyens humains sont prévus pour la mise en place du dispositif ? (plusieurs réponses possibles)

Font intervenir des enseignants	85 %
Font intervenir des personnels d'éducation	66 %
Font intervenir des services civiques	21 %
Font intervenir des associations	10 %
Font intervenir des parents d'élèves	1 %
Utilisent tous les acteurs potentiels	2 %
Utilisent un seul acteur	20 %

Devoirs faits : les résultats de l'enquête

Dans votre établissement, les élèves repérés bénéficieront-ils de 4 heures d'accompagnement pour ce dispositif ?

Non	70 %
Oui	14 %
Ne sait pas	16 %

Des moyens financiers sont-ils disponibles pour rémunérer les personnels investis dans ce dispositif ?

Ne sait pas	28 %
N'a rien reçu	19 %
Il paraît qu'on les a reçus	31 %
On les a bien reçus	21 %